

Promenades Vertes sur Courbevoie, Bois-Colombes et Colombes

Une randonnée proposée par ggthebest



Une balade de 9 Km. A partir du Square Mermoz ("c'était un petit jardin du métropolitain...."), Vous vous dirigerez vers le Parc des Couronnes pour rejoindre la coulée verte de Colombes. Direction la principale rue commerçante de Colombes. Retour vers la Gare des Vallées. Et vous emprunterez la désormais célèbre promenade verte de Bois-Colombe. Après un petit détour par le Parc de Bécon-les-Bruyères, vous retrouverez le Square Mermoz

CLUB PASAPAS COURBEVOIE (<https://www.pasapascourbevoie.com/>)

Durée :	3h45	Difficulté :	Facile
Distance :	8.75km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	438m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	436m		
Point haut :	48m	Commune :	Courbevoie (92400)
Point bas :	0m		

Description

(D) Point de départ et accès : Square Mermoz (Courbevoie)

Balisage Jaune la plupart du temps

A partir du square Mermoz, vous vous dirigez vers Levallois et descendez sur la rue Jean Baptiste Charcot. Direction Ouest (à droite sur la carte).

Prenez à gauche l'escalier du passage de la Réunion.

Après avoir traversé le boulevard Saint Denis, vous rejoignez le Parc des Couronnes. Vous le traversez et prenez à droite la rue Armand Silvestre. Vous passez devant la jolie église Saint Maurice et prenez à gauche la rue Auguste Bailly en direction de la voie ferrée.

Après la voie ferrée, prendre rue de Chanzy. Ensuite à droite la Rue Pilodeau, à gauche la Via Pilodeau et à droite la rue Parmentier.

Traversez le Square Silvain et prendre à gauche la rue Benoit Malon. A droite la Rue Henri Martin. A gauche passez dans le square Max de Nansouty.

Sortez du Square à droite. Prenez la rue Paul Bert et après avoir traversé la rue des Bourguignons, empruntez la rue du révérend Père Corentin Cloarec

Après l'avenue du Vaudreuil, empruntez à droite la passerelle Saint Germain

Prendre à gauche rue Paul Déroulède. Passez devant le square Emile Tricon. Toujours tout droit, passez devant le square Franklin Roosevelt.

Arrivée à Colombes, tout droit sur la rue Felix Faure. Juste après la rue des Lilas, empruntez à droite la (1) **Coulée Verte de Colombes**

A la fin de la Coulée verte, prenez la rue de l'Indépendance. Ensuite à gauche la rue Julien Gallé. Traversez la rue du Bournard.

Prenez la rue des Tilleuls. Rue Saint Denis, à gauche et tout de suite à droite Rue Saint-Hilaire

A gauche, pénétrez dans le petit square Saint-Hilaire. Sortez à gauche Boulevard des Oiseaux et pénétrez à droite dans le square des oiseaux.

Sortez à gauche rue de la Concorde. Rue Saint Denis, prenez à droite et ensuite à gauche rue de l'Orme. Continuer Rue de la République. Empruntez toujours en face la petite Avenue Eugénie. Au bout de l'avenue, prendre à gauche, la rue des Cerisiers. Prendre 2ème à droite, la Rue Marcel Bourguignon. Au bout à gauche, la Rue des Monts Clairs. Et tout de suite 2 fois à droite, rentrez dans la rue des Alouettes.

Troisième à gauche, Rue Denis Papin. Passez devant le square Denis Papin. Tournez à gauche dans la rue Henri Martin et a droite Rue François 1er. Au bout, à droite, rue Félix Faure. Deuxième à droite, rue des Vallées. Vous prenez à gauche direction le parking des vallées que vous traversez pour emprunter à droite la (2) **Promenade verte de Bois-Colombes**.

A la fin de la promenade, prendre à gauche, l'avenue Michel Ricard.

Au bout prendre à droite, la rue de Bois-Colombes. Après le rond-point, prendre en face la rue Edith Cavell.

Points de passages

D/A Départ - Pont de Courbevoie
N 48.902428° / E 2.275013° - alt. 46m - km 0

1 Début de la Coulée Verte Colombes
N 48.914571° / E 2.258881° - alt. 36m - km 2.85

2 Début de la Promenade Verte de Bois-Colombes
N 48.91248° / E 2.261368° - alt. 41m - km 6.57

D/A Arrivée - Square Mermoz
N 48.902618° / E 2.274734° - alt. 48m - km 8.75

Tournez a droite Rue Armand Silvestre. Traversez le square Villebois-Mareuil et tout de suite à gauche la rue Volta. Tout droit et tournez à droite dans l'avenue Pasteur qui vous mène au coin du Parc des Bruyères. Prendre à gauche le boulevard Saint Denis et au Rond-Point à droite, vous retrouvez le Square Mermoz. (A)

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/6984978>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



1km
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

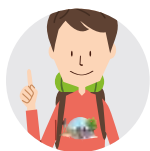


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

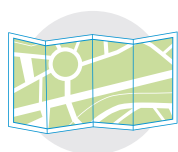
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



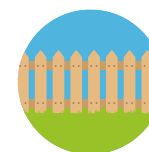
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



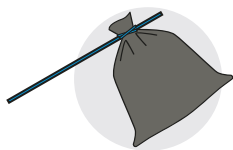
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.